

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES VANIER**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES VANIER**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre des services communautaires Vanier

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre des services communautaires Vanier (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Centre tire des produits de collectes de fonds et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du Centre et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019, et de l'actif net aux 31 décembre 2020 et 2019 et au 1 janvier 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

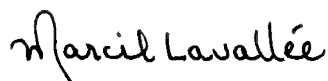
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 20 avril 2021

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

3

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions et contributions		
- Gouvernement fédéral	1 167 047 \$	962 100 \$
- Gouvernement provincial	2 579 789	2 826 652
- Gouvernement municipal	1 394 768	1 635 332
- Fondations et autres	43 649	302 774
- Autres entités publiques	31 443	70 860
- Subvention salariale d'urgence du Canada	457 072	-
- Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations (note 9)	49 835	45 533
	5 723 603	5 843 251
Prestations de services et autres	1 064 483	1 074 824
Collectes de fonds et dons	68 721	53 049
Bingos	18 430	51 614
Intérêts	28 447	28 778
	6 903 684	7 051 516
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	4 600 228	4 333 693
Frais des participants et d'activités communautaires	675 982	738 078
Loyer et services publics	580 037	565 331
Honoraires professionnels et de consultation	235 227	325 915
Entretien et réparations	215 553	484 917
Équipement	149 193	150 884
Frais de bureau	76 527	92 832
Télécommunications	50 022	39 909
Assurances	35 037	32 348
Publicité et promotion	27 205	43 879
Fournitures de bureau	19 407	24 796
Formation et perfectionnement professionnel	13 844	32 086
Frais de déplacement	11 043	25 287
Achat de services	7 396	80 976
Intérêts sur la dette à long terme	3 852	6 787
Amortissement des immobilisations	94 062	90 061
	6 794 615	7 067 779
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	109 069 \$	(16 263) \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

4

	Non affecté	Réserve - immobilisations	Éventualités	Partage Vanier	Partage Vanier - immobilisations	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	82 410 \$	302 374 \$	549 642 \$	63 311 \$	107 050 \$	1 104 787 \$	1 121 050 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	109 069	-	-	-	-	109 069	(16 263)
Affectations internes (note 12)	(86 900)	50 000	50 000	-	(13 100)	-	-
SOLDE À LA FIN	104 579 \$	352 374 \$	599 642 \$	63 311 \$	93 950 \$	1 213 856 \$	1 104 787 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

5

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 391 087 \$	417 427 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	324 090	-
Débiteurs (note 3)	171 174	204 930
Subventions et contributions à recevoir	172 040	30 770
Frais payés d'avance	49 610	26 095
	2 108 001	679 222
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	776 739	1 100 829
DÉPÔT DE SÉCURITÉ	37 828	37 828
IMMOBILISATIONS (note 5)	566 425	646 933
	1 380 992	1 785 590
	3 488 993 \$	2 464 812 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lynn Brouillette, administrateur

M. Mehil, administrateur

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

6

	2020	2019
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 6)	- \$	20 000 \$
Créditeurs et frais courus	471 983	338 645
Dû aux bailleurs de fonds (note 7)	283 990	-
Sommes reportées pour projets en co-gestion	67 542	83 988
Subventions et contributions reportées - projets	1 212 399	594 349
Partie courante de la dette à long terme (note 11)	41 200	41 200
	2 077 114	1 078 182
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 9)	93 959	130 240
SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER (note 10)	73 188	79 540
DETTE À LONG TERME (note 11)	30 876	72 063
	198 023	281 843
	2 275 137	1 360 025
ACTIF NET		
Non affecté	104 579	82 410
Affectations internes (note 12)		
- Réserve - immobilisations	352 374	302 374
- Éventualités	599 642	549 642
- Partage Vanier	63 311	63 311
- Partage Vanier - immobilisations	93 950	107 050
	1 213 856	1 104 787
	3 488 993 \$	2 464 812 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

7

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	109 069 \$	(16 263) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	94 062	90 061
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(49 835)	(45 533)
Amortissement de la subvention reportée - 270 Marier	(6 352)	(6 351)
	146 944	21 914
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	33 756	(370)
Subventions et contributions à recevoir	(141 270)	(30 770)
Frais payés d'avance	(23 515)	(13 889)
Créditeurs et frais courus	133 338	89 358
Sommes reportées pour projets en co-gestion	(16 446)	13 854
Dû aux bailleurs de fonds	283 990	-
Subventions et contributions reportées - projets	618 050	(149 196)
	887 903	(91 013)
	1 034 847	(69 099)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(13 554)	(9 510)
Variation nette des placements	-	(2 387)
	(13 554)	(11 897)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	(20 000)	20 000
Remboursement de la dette à long terme	(41 187)	(41 186)
Produit de subventions et contributions - immobilisations	13 554	9 660
	(47 633)	(11 526)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	973 660	(92 522)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	417 427	509 949
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 391 087 \$	417 427 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre des services communautaires Vanier est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. Le Centre a été créé dans le but d'orienter les résidentes et les résidents vers un plus grand bien-être physique, mental, économique et social au plan individuel et collectif et d'encourager les résidentes et les résidents de la communauté de Vanier à identifier leurs propres besoins et les ressources pouvant y répondre en favorisant un processus de prise en charge individuelle et collective. Le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et les contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions et les contributions reçues pour le financement des immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits découlant des prestations de services et autres, d'intérêts et de bingos sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que les paiements sont exigibles.

Les produits de dons et de collectes de fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Immeuble - Partage Vanier et 270 Marier	20 ans
Ameublement et équipement	3 ans et 5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Véhicule	5 ans

Réduction de valeur des immobilisations

Le Centre comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, du dû aux bailleurs de fonds et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Centre détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes à recevoir	121 658 \$	145 539 \$
Taxes à la consommation à recevoir	49 516	59 391
	171 174 \$	204 930 \$

4. PLACEMENTS À LONG TERME

	2020	2019
Dépôts à terme, 2,30 % à 2,70 %, échéant entre avril 2021 et novembre 2022	1 034 516 \$	1 034 516 \$
Placement garanti lié aux marchés, au coût	66 313	66 313
	1 100 829	1 100 829
Placements réalisables au cours du prochain exercice	324 090	-
	776 739 \$	1 100 829 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Terrain - Partage Vanier	35 000 \$	- \$	35 000 \$	35 000 \$
Terrain - 270 Marier	156 000	-	156 000	156 000
Immeuble - Partage Vanier	266 500	203 557	62 943	76 268
Immeuble - 270 Marier	371 321	143 986	227 335	245 901
Ameublement et équipement	246 996	182 973	64 023	103 290
Équipement informatique	14 912	11 158	3 754	-
Améliorations locatives	78 520	66 879	11 641	20 161
Véhicule	41 040	35 311	5 729	10 313
	1 210 289 \$	643 864 \$	566 425 \$	646 933 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Centre dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 200 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 0,5 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par 200 000 \$ de dépôts à terme. Au 31 décembre 2020, cette marge de crédit est inutilisée.

7. DÛ AUX BAILLEURS DE FONDS

	2020	2019
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences	115 343 \$	- \$
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	74 772	-
Aide juridique Ontario	47 520	-
Ville d'Ottawa	33 452	-
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	12 903	-
	283 990 \$	- \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

12

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROJETS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées liées aux projets sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	594 349 \$	743 545 \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	6 341 653	5 702 375
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(5 723 603)	(5 851 571)
Solde à la fin	1 212 399 \$	594 349 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2020	2019
Établissement	274 007 \$	100 451 \$
Carrefour pédiatrie sociale de Vanier	132 098	32 824
Emploi Ontario	124 628	92 999
Focus ados	98 275	73 909
Partage Vanier	95 039	-
Clinique juridique francophone de l'Est d'Ottawa	81 024	39 279
On y va	62 150	7 184
Hippy Ottawa	59 000	56 559
Administration	52 250	-
Famille santé mentale	50 986	24 772
Projet d'harmonisation	32 693	19 783
Franc succès - Ville d'Ottawa	30 511	57 842
Services d'accueil	25 581	7 401
Intégration à l'emploi	21 830	11 676
Connexion Ottawa	18 355	1 917
Ligne d'information juridique	14 743	14 042
FrancoFun	13 211	5 600
Développement communautaire	10 855	-
Autres	15 163	17 600
On y va - Fonds d'immobilisations	-	29 455
Gourmet-Xpress	-	1 056
Total	1 212 399 \$	594 349 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

13

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées liées aux immobilisations sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	130 240 \$	166 263 \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	13 554	9 510
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(49 835)	(45 533)
Solde à la fin	93 959 \$	130 240 \$

10. SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER

Les variations survenues dans les soldes des subventions reportées liées au 270 Marier sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	79 540 \$	85 741 \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	-	150
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(6 352)	(6 351)
Solde à la fin	73 188 \$	79 540 \$

11. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Effet à payer garanti par une hypothèque de 1er rang sur le terrain et l'immeuble - 270 Marier, d'une valeur comptable nette de 383 335 \$, 4,07 %, échéant en septembre 2022, remboursable par versements mensuels de 3 432 \$, capital et intérêts	72 076 \$	113 263 \$
Partie courante de la dette à long terme	41 200	41 200
	30 876 \$	72 063 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	41 200 \$
2022	30 876 \$

12. AFFECTATIONS INTERNES

En plus du Fonds non affecté, le Centre maintient quatre affectations internes.

Réserve - immobilisations

Le Fonds d'immobilisations a été créé afin de bâtir une réserve pour l'achat d'immobilisations et de rénovations majeures. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 50 000 \$ du Fonds non affecté vers le Fonds de réserve d'immobilisations.

Éventualités

Le Fonds pour éventualités a été créé afin de pallier certaines charges exceptionnelles pouvant survenir au cours des exercices futurs. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 50 000 \$ du Fonds non affecté vers le Fonds pour éventualités.

Partage Vanier

Le Fonds Partage Vanier a été créé en 2005 à la suite du transfert des opérations de cette entité au Centre.

Partage Vanier - immobilisations

Le Fonds Partage Vanier - immobilisations a été créé afin de présenter distinctement les actifs nets liés au terrain et à l'immeuble - Partage Vanier. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 13 100 \$ du Fonds Partage Vanier - immobilisations vers le Fonds non affecté.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Centre sont liés aux débiteurs. Le Centre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, le Centre évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Le Centre établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 65 % du total des comptes clients sont à recevoir de quatre sociétés importantes. Le Centre évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Centre à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. Le Centre n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

Le Centre utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière du Centre.

La dette à long terme du Centre porte un taux d'intérêt fixe et, par conséquent, les risques auxquels ce dernier est exposé sont minimes.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le Centre en vertu d'un bail pour la location d'un immeuble totalise 1 485 000 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	208 700 \$
2022	217 900 \$
2023	217 900 \$
2024	222 500 \$
2025	231 800 \$
2026 et après	386 200 \$

15. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

16. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur le Centre dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et le Centre n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.